

Le 14 mai 2020 à 20:57, Membres CA <ca@lfph.dk> a écrit :

[REDACTED]

Merci pour votre courrier.

Nous comprenons bien les efforts importants qui ont été demandé au parents ces derniers mois. Comme indiqué dans notre premier courrier en date du 1 Mai, l'effort commun et solidaire du corps enseignant, des élèves et des parents a été fondamental pour assurer une forme de continuité pédagogique. Dès l'annonce de la fermeture des écoles, il nous a paru essentiel de maintenir l'ensemble du personnel en poste. Au-delà de l'aspect humain en pleine pandémie, l'école devait rester capable d'accueillir les élèves dès la levée du confinement, ce qui fût le cas. De plus, 90% du budget de l'école est formé de frais fixes - salaires, loyers, ménages - ne diminuant pas malgré une fermeture du au confinement. Le budget 2020 est d'ailleurs dans le compte rendu du CA de décembre, disponible ici https://lfph.dk/wp-content/uploads/2020/01/2019_12_10-CR-CA-vdef.pdf

Le rôle du conseil d'administration de l'école est de veiller à la bonne gestion financière de l'école. Depuis le début de cette crise nous veillons à ce que l'école puisse fonctionner pleinement malgré tous les coûts supplémentaires engendrés, et cela sans répercussion sur les frais aux parents.

Nous vous remercions pour vos efforts dans cette situation très difficile. N'hésitez pas à nous recontacter si nécessaire.

Cordialement,

Valérie Houle, Trésorière
Au nom du CA LFPH

On Tue, Apr 21, 2020 at 9:03 AM [REDACTED]
[REDACTED] wrote:

Bonjour,

Je suis parent des enfants [REDACTED] S,
Je vous écris ce présent afin d'avoir une explication à propos le paiement dans cette période exceptionnelle de coronavirus.

En fait mes enfants sont pas parti à l'école depuis jeudi 15 mars après que le gouvernement danois ont annoncé une fermeture à partir du lundi 19/03.

Le plus grand reprendra demain mais [REDACTED] je compte bien le garder parce qu'il est encore petit et il est pas assez conscient de la gravité de la situation.

Hier, j'ai reçu un mail de la comptabilité en me demandant de payer [REDACTED] [REDACTED]?? Chose étrange les enfants sont à la maison depuis plus qu'un mois, oui il y avait la continuité pédagogique mais c'est nous les parents qu'on a fait le rôle de la maîtresse. C'est une situation assez spéciale de tous les niveaux, mais franchement je ne trouve pas du tout logique de payer alors que l'école était fermée et les enfants à la maison, je ne refuse pas de payer du tout mais dans cette situation c'est illogique et je me permise de dire que c'est pas du tout juste, même si c'est une école privée, les écoles privées danoises ont privé les parents de paiement pendant cette période et même [REDACTED] à l'école européenne pareil ils nous a même remboursé ce qu'on a payé le mois de mars même la cantine.

Je veux juste comprendre on paye pourquoi, d'habitude on paye parce que nous enfants vont à l'école, il y a un service en parallèle mais maintenant on paye pourquoi parce que il y a la corona et les enfants sont à la maison et nous on fait les maîtres !!!!

On est le 21 avril, il reste 9 jours pour la fin du mois et on paye un mois entier et 15 jours le mois de mars.

Merci de m'expliquer bien les détails de ce paiement et de prendre en considération ma position vis à vis de ça.

Bien cordialement
[REDACTED]